

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ADCPHS-CDCHS 46

- 29 SEPTEMBRE 2017, St CERE -

Présents : 27 organisateurs

42 épreuves inscrites dont 4 organisées par la même association.

Nombre de pouvoirs : 4

Excusés : 8

Daniel MACK, vice-président de l'ADCPHS-CDCHS 46, représentant Jean-Pierre GRANDE, décédé récemment, ouvre la séance en remerciant les organisateurs présents.

- **RAPPORT MORAL** (voté à l'unanimité)

Daniel MACK dans son rapport moral, évoque :

- Sa **grande satisfaction** la fréquentation en hausse dans les épreuves lotoises, avec, toutefois, un petit bémol relatif à la raréfaction des courses sur route au dépend des épreuves de type « trail » : « Il faudra aller de plus en plus loin pour trouver une course sur route »
- Le **site** redevenu un outil indispensable et performant grâce à Cyril DROUILLY et Sylvie SOULIE. Ceux-ci stipulent cependant que les classements s'avèrent très difficiles à établir car certains organisateurs ne jouent pas le jeu en « oubliant » d'envoyer les résultats. A ce propos, il est demandé par l'assistance s'il est possible d'y ajouter une page avec l'adresse des clubs.
- Les **dossiers** qui doivent parvenir complets (et ce n'est pas toujours le cas) aux responsables de secteur que sont Ghislaine PAVARD et Sylvie BACH 3 mois avant la course afin d'être envoyés en préfecture au moins 2 mois avant l'échéance.
- La « **formation** » **des bénévoles** chargés de vérifier les licences ou les certificats médicaux (à conserver... 10 ans) et les signaleurs dont le port de la chasuble fluo, du K10 et de l'arrêté de circulation est obligatoire. Ne pas oublier de lui fournir un moyen de liaison avec le responsable de la sécurité à utiliser en cas d'incident sur le parcours.
Daniel insiste sur le fait de limiter les déchets néfastes pour l'environnement.
- Les **récompenses** qui sont souvent attribuées au classement « scratch » et non par catégories.
- Les **partenaires** du Challenge, le Conseil Départemental (1000€), la Dépêche du Midi (articles avant et après), RunningMag (articles, photos et résultats), Sport 2000 (lots Challenge + bons cadeaux lors d'achats au magasin) qui ont bien assurés leur « partenariat » Voir s'il n'est pas possible de trouver un partenaire dans le nord du Lot.
- Le **calendrier 2018** qui sera édité, comme les années précédentes, sous format papier mais il faudra y ajouter (comme l'année passée), l'inscription sur le site FFA « *Calorg* ».
- La possibilité de créer un nouveau Challenge intitulé « **Challenge Nature** » qui concernerait les parcours de 10 à 15km et ce, en plus du « Challenge Vert » qui regrouperait les distances supérieures, le « Challenge Route » étant maintenu sans modifications. A voir avec le bureau. De même, la possibilité que des organisateurs s'investissent pour créer un ultra-trail, cher à Jean-Pierre, reste en suspens.
- La **remise du Challenge**, en cours, qui clôturera l'année puisque la remise s'effectuera le 17 décembre 2017 à Gigouzac, suite à la course « Courir pour le Sourire d'un Enfant ».

Daniel conclut son rapport moral par une pensée destinée à Jean-Pierre, passionné de sport : « Il n'y a ni premier, ni dernier mais uniquement la convivialité »

- **BILAN FINANCIER** : (voté à l'unanimité)

La trésorière Ghislaine PAVARD donne le détail des dépenses et recettes de l'exercice 2016-2017 :
Report 2015-2016: 4211,32 €. Recettes : +1760,00 Dépenses : -2043,54 **Bilan : +3927,78€**

- **RAPPORT D'ACTIVITES**, qui concerne surtout la mise en forme du calendrier 2018.

Le printemps de St Maurice, créé en 1987, ne sera pas reconduit en 2018.

Trois nouveaux trails sont inscrits au calendrier : *Del tucs al riu* à St Chamarand, l'*Angélus* avec 3 distances dont les départs sont donnés dans des communes différentes et Autoire (déjà organisé en 2017 mais non inscrit au calendrier).

- **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** : (voté à l'unanimité)

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU :

- Présidente : Ghislaine PAVARD
- Vices-présidents : Daniel MACK et Cyril DROUILLY
- Secrétaire : Thierry LONZIEME
- Trésorière : Sylvie BACH

Responsabilité :

Du site informatique : Sylvie SOULIE et Cyril DROUILLY
De l'arrondissement de Cahors : Sylvie BACH
De l'arrondissement de Figeac : Ghislaine PAVARD
De l'arrondissement de Gourdon : Ghislaine PAVARD

Membre (supplémentaire) du CA : Pierrette MOULIN

Fait à *St Céré*, le 29 septembre 2017